

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

La nouvelle que l'empereur de Russie avait failli être assassiné a causé une profonde émotion dans le monde entier, la semaine dernière. Voici les faits :

Lundi, le 14 avril, pendant que le czar faisait sa promenade habituelle, un homme à l'aspect respectable, bien vêtu et portant une casquette militaire avec une cocarde, s'est avancé vers lui, et comme l'empereur s'approchait, il sortit un revolver de sa poche et fit feu, quatre fois sur le czar. L'assassin, avant d'être arrêté, a fait encore une fois feu blessant légèrement à la joue un de ceux qui l'entouraient. En un instant des milliers de personnes accoururent à l'endroit où le crime avait eu lieu. La foule faisait retentir l'air de cris et d'acclamations enthousiastes en l'honneur du czar, qui remercia chacun pour les preuves de fidélité qui lui étaient données dans cette circonstance. Il dit qu'il savait bien avoir l'appui de tous les honnêtes gens et qu'il espérait que Dieu lui permettrait de compléter sa tâche, qui consiste à assurer le bien-être de la Russie. Après avoir dit ces quelques paroles, le czar se rendit au palais sans escorte.

Il n'a éprouvé aucun mauvais effet de la tentative dirigée contre sa vie. Il se rendit ensuite, sans escorte, à la cathédrale de Kasan pour remercier Dieu de lui avoir conservé la vie. Il reçut ensuite les félicitations des fonctionnaires de l'empire et bientôt il fut tellement ému par la réception enthousiaste qui lui fut faite, qu'il demeura quelques instants sans pouvoir prendre la parole. Revenant bientôt à lui : "C'est la troisième fois, dit-il, que Dieu m'a sauvé !"

Le nom de l'auteur de l'attentat est Skolof ; il est âgé de 30 ans environ. Ses vomissements continuent depuis son arrestation. On les attribue soit au poison, soit aux mauvais traitements qu'il a eu à supporter de la foule qui l'a arrêté.

Le czar a dit qu'il était décidé à mettre fin aux désordres et aux attentats qui se multiplient en Russie, par les mesures les plus rigoureuses.

On croit que c'est le massacre de Kieff qui a décidé les nihilistes à tenter cette fois à la vie de l'empereur lui-même. On se rappelle que des prisonniers détenus dans cette ville, ayant creusé un tunnel pour s'évader, furent surpris par devant et par derrière, au moment où ils défilaient par ce tunnel, et massacrés depuis le premier jusqu'au dernier. L'empereur ayant décoré le gouverneur de la prison après cet exploit, les nihilistes ont voulu sans doute l'en punir.

C'est la troisième fois que des tentatives d'assassinat sont dirigées contre Alexandre II. La première fois, c'était à Saint-Petersbourg, le 16 avril 1866, au moment où il montait en voiture. Le pistolet de l'assassin a été détourné par un ouvrier nommé Dimitri Korakosow, qui a reçu des titres de noblesse pour récompense. La seconde fois, c'est à Paris, le 6 juin 1867 ; Alexandre II était en voiture avec ses deux fils et Napoléon III ; un Polonais nommé Berezowski a été arrêté au moment où il venait de tirer un coup de pistolet sans résultat sur le czar, et où un second coup, faisant éclater l'arme, lui avait enlevé la main. Inutile de rappeler que depuis, dans moins d'une année, quatre autres tentatives d'assassinat ont été dirigées contre des souverains en Europe : deux contre l'empereur d'Allemagne, une contre le roi d'Espagne, et une contre le roi d'Italie.

Depuis le massacre de Kieff, on paraît décidé à s'attaquer à la famille royale même, qu'on avait respectée jusqu'à présent. Les personnages les plus élevés de l'empire ont reçu des lettres de menace ; or, généralement, ces menaces sont suivies d'exécution.

Le gouverneur de Charkoff a été enlevé par les nihilistes. Sur cinq cents prisonniers placés sous sa garde, il en est mort deux cents en deux mois.

Tous ces attentats auront-ils pour effet d'abattre le despotisme russe, ou du moins d'en adoucir les rigueurs ?

Les dernières dépêches font voir que

l'excitation a été augmentée en Russie par les découvertes qu'on a faites. Toute la famille impériale avait été menacée, et le comité central des nihilistes avait lancé une proclamation annonçant la répétition en Russie des massacres de la Saint-Barthélemy. On a constaté que les trois-quarts des agents de police faisaient partie de la société des nihilistes.

Toutes les maisons suspectes de Saint-Petersbourg ont été fouillées et des centaines de personnes ont été arrêtées. Les mesures les plus sévères seront prises pour étouffer la terrible société qui fait trembler en ce moment la puissante Russie.

## CHOSSES ET AUTRES

Il est question de l'entrée de M. Paul de Cazes au bureau de l'instruction publique. Ce serait une précieuse acquisition pour cet important département.

Nous avons persisté autant que possible à publier l'histoire de l'île-aux-Coudres, que nous avions commencée sous une fausse impression relativement à sa valeur littéraire ; mais, voyant que nos abonnés n'en veulent plus, nous sommes enfin décidé à la discontinuer.

La Chambre des Communes du Canada se compose de 54 députés canadiens-français, 54 écossais, 50 anglais, 36 irlandais, 7 allemands et 3 américains. Une jolie mosaïque ! Quelle tour de Babel ! Aussi, la confusion des langues n'y manque pas.

On parle depuis quelque temps de la fondation d'un nouveau journal conservateur à Montréal. M. Duvernay serait le gérant de la nouvelle feuille, et MM. Jean-Louis Beaudry et Lafrique en seraient les bailleurs de fonds. On lui donnerait, paraît-il, le titre : *La Minerve*, dont M. Duvernay est encore le propriétaire.

Catalogue des minéraux, roches et fossiles du Canada, avec notes explicatives et descriptives, par B.-J. Harrington, sous la direction de M. Selwyn ; traduit de l'anglais par M. Paul de Cazes, agent du gouvernement canadien.

Tel est le titre d'un ouvrage instructif qui vient d'être publié à Londres et donne une haute idée des richesses minières et minéralogiques du Canada.

On lit dans un journal français :

Depuis longtemps, nous l'avons dit : il est quelque chose de pire que l'absence de patriotisme, c'est le patriotisme tombé à l'état de manœuvre, à l'état d'arme de guerre.

Aujourd'hui, la politique absorbant tout, les choses n'existent plus par elles-mêmes : loi, droit, justice, rien n'a plus de valeur absolue.

Tel principe peut-il servir dans la lutte ? on le prend, et après s'en être servi pour frapper les autres, on le rejette aussitôt qu'il devient gênant.

Nous soumettons ces remarques à la considération des hommes politiques de notre pays ; ils pourront en faire leur profit.

La famine et la peste font des ravages effrayants dans certaines parties du Brésil. On tue les enfants pour les manger et les cadavres pourrissent dans les maisons ou sur les chemins publics. Ceux qui peuvent fuir portent la terreur et la maladie où ils vont. Que de calamités partout ! Rendons grâce au ciel que nous ne soyons pas plus affligés. Il est vrai que la crise financière nous a rudement éprouvés, mais qu'est-ce en comparaison de ce que souffrent tant d'autres nations ? Puissions-nous échapper aux afflictions qui menacent de se répandre par toute la terre ! La guerre, la famine, les épidémies ! Quels fléaux en perspective !

M. Charles de Cazes, de Winnipeg, est venu à Ottawa pour inscrire sur la liste des patentes une invention fort ingénieuse et qui sera surtout fort utile dans le Nord-Ouest. C'est un canot d'un nouveau genre et en trois compartiments qui peuvent se détacher en quelques secondes, s'emboîter l'un dans l'autre et être transporté aussi commodément que le moindre colis. L'em-

barcation est très-légère, très-sûre et assez rapide pour la chasse et la traversée des lacs : pour 15 pieds de longueur, elle ne pèse que 65 lbs. Deux de ces canots réunis par un appareil peuvent porter un canon de campagne. Ainsi l'invention peut-être très-utile non-seulement pour la chasse et la pêche, mais même dans les expéditions militaires où le transport des bateaux ordinaires est un obstacle considérable.

Plusieurs ingénieurs civils du département et même MM. le commandant Fortin et le colonel Smythe ont fait les plus grands éloges de l'invention et la recommandent fortement.

M. Shehyn, député de Québec-Est à l'Assemblée législative, et président de la Chambre de commerce, vient de prononcer un discours dans lequel il exprime des opinions peu rassurantes sur l'état des affaires pendant la prochaine saison et même durant toute l'année. Après avoir dit que le crédit est une des principales causes de nos désastres financiers, il ajoute :

Quant au commerce qui s'annonce pour la prochaine saison, il est évident pour moi qu'il ne sera pas considérable, et ceux qui ont compté sur une nombreuse flotte de printemps seront certainement déçus. Je crois même que cette flotte sera encore moins considérable que celle de l'été dernier, et qu'il y aura par suite encore moins d'occupation pour toutes les classes travaillantes. Les ouvriers qui espéraient voir reprendre sur une plus grande échelle les travaux de construction de navires, devront, eux aussi, tourner leurs regards ailleurs.

M. Boucher inaugure, dans son magnifique établissement de musique (bloc Beaudry, No. 280, rue Notre-Dame), une entreprise d'un genre tout nouveau, et qui ne manquera pas d'offrir des avantages réels en même temps qu'un attrayant délassement au public musical en général. Il s'agit d'un *Cabinet de lecture musicale* que M. Boucher vient d'installer, au grand complet, dans son superbe magasin. On y trouve, sur d'élegants rayons, une profusion de journaux artistiques, de dates récentes, comprenant les principales revues musicales de la France, de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Espagne, de l'Italie, des Etats Unis et du Canada. La salle de nouvelles de M. Boucher est ouverte *gratis* au public musical, tous les jours, de 8 a.m. à 7 p.m., sans restriction aucune autre que le maintien du bon ordre et la défense d'enlever ou de mutiler les journaux exposés.

M. Salomon Mazurette, dont le talent musical trouve aux Etats-Unis l'encouragement qu'il mérite, écrit dans le *Canada Musical*, publié à Montréal par M. Boucher :

DÉTROIT, 15 mars 1879.

Monsieur le Rédacteur,

Ayant pris connaissance de l'excellent article de M. N. Legendre, sur "l'Art et les Artistes au Canada," que vous avez reproduit dans l'avant-dernier numéro du *Canada Musical*, qu'il me soit permis d'exprimer mon appréciation sincère de la justesse des idées émises dans cet écrit, qui renferme des considérations si importantes dans l'intérêt du pays. Il n'est que trop vrai que le Canada n'encourage pas assez les arts ; et cependant, que de talents supérieurs on y rencontre ! En effet, la musique semble innée chez le Canadien ; c'est, chez lui, un goût naturel, qui ne demande que les moyens de se développer. On compte par centaines les personnes douées de voix magnifiques et d'organisations remarquables pour la musique instrumentale : habilement enseignées, elles ne manqueraient pas de faire leur marque dans le monde musical. Malheureusement, on se borne à admirer un beau talent—on lui prodiguera souvent un encens adulateur—mais on ne lui donnera pas les moyens de se développer.

Pourquoi n'y aurait-il pas au Canada une société établie dans le but de procurer les fonds nécessaires pour envoyer, tous les ans, un ou deux de ces talents d'élite étudier dans les Conservatoires de l'Europe ? Dans certaines villes de l'Europe, le gouvernement paye librement des professeurs de musique pour enseigner aux enfants pauvres. Il est toujours pénible de rencontrer des personnes de talent qui n'ont pas les moyens de s'instruire. A ce propos, j'émettrai une suggestion. Pourquoi les professeurs de musique ne prendraient-ils pas de temps à autre un enfant pauvre, doué de talent, et ne lui donneraient-ils pas l'instruction musicale *gratis* ? Ce serait un moyen généreux et efficace d'encourager l'art.

Ne serait-il pas possible d'établir à Montréal ou à Québec un Conservatoire, sous une direc-

tristes réflexions sur l'imprudence qui l'avait conduite dans cette étrange maison et se dirigea machinalement vers le jardin qu'elle venait de quitter.

An moment où elle y mettait le pied, elle ne put retenir une exclamation de surprise.

Le docteur était là, celui du moins qu'elle prenait pour le directeur de l'établissement, c'est-à-dire J.-B. Frapillon en personne.

Calme, frais et souriant, le faux médecin avait mis chapeau bas et saluait sa cliente avec toute la grâce acquise dans l'exercice de ses professions multiples.

Comment était-il entré dans cette cour, si solitaire un instant plus tôt, et si bien murée de toutes parts ?

Ce fut la première pensée qui vint à mademoiselle de Saint-Senier, et, dans le coup d'œil rapide qui accompagna sa réflexion, elle remarqua, sous le treillage appliqué à la muraille, une sorte de guichet très-bas qu'elle n'avait pas encore aperçu.

Cette issue, habilement dissimulée, était la seule qui donnât accès au jardin.

Le docteur venait donc, non de l'intérieur de la maison de santé qu'il dirigeait, mais du dehors, singularité nouvelle qui frappa vivement Renée.

"Permettez-moi, mademoiselle, dit-il d'un ton obséquieux que démentait l'expression ironique de son regard, permettez-moi de vous féliciter de la fraîcheur de votre teint ; je vois que le repos et l'air excellent qu'on respire ici ont déjà produit leur effet.

La jeune fille, à ce compliment, dont la forme affectée déguisait mal l'intention railleuse, répondit par un coup d'œil méprisant.

"Je vous prie avant tout, monsieur, dit-elle sèchement, de me dire où vous m'avez conduite."

Frapillon, qui s'était senti démasqué du premier coup, n'en feignit que mieux l'étonnement.

"Mais, chère demoiselle, vous le savez aussi bien que moi ; vous êtes à Montmartre, dans ma maison de santé, la villa des Buttes, où, j'ose le dire, vous trouverez tous les soins que comporte votre état."

Renée allait relever cette phrase, dont l'ambiguïté l'avait choquée instinctivement, mais elle préféra aller droit au but :

"Vous ne répondez pas à ma question, monsieur, dit-elle avec une fermeté froide ; peut-être me suis-je mal exprimée, mais j'ai voulu vous demander comment on entre ici et surtout comment on en sort."

— Mon Dieu ! c'est bien simple ! par la porte, dit impudemment Frapillon.

— Trêve de plaisanteries, monsieur. J'ai pu, hier soir, dans le trouble où j'étais, accepter une proposition que j'aurais dû mieux examiner, mais aujourd'hui je veux reprendre ma liberté.

— Et qui songe à vous l'enlever ? s'écria l'hypocrite personnage en joignant les mains.

— Vous n'avez sans doute pas la prétention de me persuader que ces murs et ces grilles sont l'ornement habituel d'une maison de santé ?

— Pourquoi donc, chère demoiselle ? il y a des malades très-agités, et dans leur intérêt même...

— Que voulez-vous dire ? demanda avec un tremblement nerveux mademoiselle de Saint-Senier, qui craignait d'avoir compris.

— Rien qui vous concerne, assurément, répondit Frapillon sans s'émouvoir.

— Enfin, monsieur, vous ne niez pas que nous soyons prisonnières ici.

— Je suis levée depuis une heure ; j'ai appelé, personne n'est venu ; j'ai cherché une porte ; la seule que j'aie trouvée était soigneusement fermée à clef.

— Vous conviendrez que j'ai eu lieu de me plaindre et de vous demander l'explication de ces étranges habitudes.

— Désolé, chère demoiselle, que notre unique servante vous ait fait attendre, mais nous avons en ce moment beaucoup de pensionnaires, et...

— Il ne s'agit pas de cela, monsieur, mais de m'indiquer le moyen de sortir d'ici !

— Et pourquoi voulez-vous sortir ? demanda le faux docteur après un silence.

— Vous le demandez ! s'écria Renée avec emportement ; avez-vous déjà oublié que j'ai consenti à vous suivre, à condition d'aller tous les jours au chalet de la rue de Laval ?

— Non, certes, ma chère demoiselle, mais aujourd'hui ce serait une grande imprudence.

— Comment ?

— Eh ! mais, pensez-vous donc que le rassemblement qui assiégeait votre porte hier n'a pas fait quelque bruit dans le quartier ? Croyez-vous que la police n'a pas été avertie et que les abords du pavillon ne sont pas surveillés ?

La jeune fille pâlit et baissa la tête.

— Tenez ! je ne serais pas étonné, ma foi ! que le commissaire y fit dans la journée une petite visite, et je vous assure qu'il est fort heureux que vous soyez en sûreté ici.

"D'ailleurs, voyons, qu'y a-t-il de si urgent à ce que vous alliez ce matin même courir à la rue de Laval ?

— Mais, dit mademoiselle de Saint-Senier avec embarras, ne comprenez-vous pas qu'à défaut d'autre motif, j'ai besoin d'aller chercher des vêtements..."

— Parfaitement, et c'est de cela que je venais vous parler. Je me chargerai volontiers du déménagement et vous allez me remettre les clefs du chalet.

— Les clefs ? à vous ? Jamais ! s'écria Renée.

— Je les veux, dit Frapillon en regardant fixement la jeune fille.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)